

Sur la prétendance de Louis-Alphonse de Bourbon ...



Ce premier lundi d'août, nous délaierons l'actualité, du moins celle que nous distillent radios et télévisions (les bouchons routiers, le rapatriement du *débris* du vol MH 370, etc.) pour évoquer un sujet qui concerne, en tant que tel, le royalisme français : le bien-fondé de la prétendance de Louis-Alphonse de Bourbon à la couronne de France.

La presse à grand tirage revient en effet périodiquement sur cette question, dont il faut bien supposer qu'elle doit intéresser son lectorat. Elle ne se soucie pas de rouvrir un débat souvent ju-

gé anachronique, de raviver la *querelle dynastique*, ou même de donner dans le *people*. Elle le fait à sa façon, avec grands titres et photos de couverture où les princes posent à la manière des mannequins de mode ... Néanmoins, des affirmations de fond y sont lancées et le plus souvent sans véritable rigueur historique, juridique et politique.

Nous aborderons le sujet en trois étapes, trois notes successives :

- Nous examinerons en premier lieu qui est vraiment Louis-Alphonse de Bourbon, du simple point de vue historique et factuel : d'où il vient, quelles sont ses origines, quels sont ses ancêtres, aïeuls et aïeules, à quelle terre, à quelle histoire il appartient. Au fond, cet examen revient à se demander si ce prince est français ou espagnol. Les deux ? On verra que ce ne serait pas conforme à la réalité. Louis-Alphonse de Bourbon n'est pas un prince *hors-sol*.

- En deuxième lieu, nous reprendrons la ***Lettre sur la légitimité*** adressée par Pierre de Meuse au *Télégramme*, à la suite des déclarations du prince Louis-Alphonse de Bourbon publiées sur le site du quotidien breton [30.05.2015]. Pierre de Meuse y signale *un certain nombre d'erreurs qui en disent long sur le bien-fondé* de la prétendance de Louis-Alphonse de Bourbon. Il y rappelle à grands traits quelles sont les conditions de la légitimité historique.

Sur la prétendance de Louis-Alphonse de Bourbon ...

- Enfin, il nous a paru bon de publier en forme de note - la troisième et dernière sur ce sujet - le riche débat qui a suivi cette Lettre sur la légitimité de Pierre de Meuse [Du 1e au 22 juin 2015 - 31 commentaires]. On y trouvera - en tout cas dans bon nombre de *commentaires* - de solides références historiques. Il faut en effet une bonne connaissance de l'histoire d'Espagne - et pas seulement de l'histoire de France - pour conclure valablement sur le caractère fondé ou infondé des prétentions des princes espagnols qui n'ayant pas eu accès à la couronne d'Espagne, ont depuis lors orienté leurs ambitions vers la France.

Les récentes déclarations d'Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, attestent que ce sujet n'est pas aussi anachronique ou dérisoire qu'on pourrait le croire - y compris parmi les royalistes. Le *manque de roi* y est considéré comme au centre du problème politique français actuel. Et, ne craignant pas de remonter le cours de l'Histoire, il n'hésite pas à dater ce *manque* de l'exécution de Louis XVI dont il se dit, de plus, persuadé que les Français ne l'ont pas voulue. ●

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ? D'où est-il ? D'où vient-il ? Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?



Philippe V (1683-1746)



Louis Ier (1707-1724)



Ferdinand VI (1713-1759)



Charles III (1716-1788)



Charles IV (1748-1818)



Ferdinand VII (1784-1833)



Isabelle II (1830-1904)



Alphonse XII (1857-1885)



Alphonse XIII (1886-1941)



Don Jaime (1908-1975)
duc de Ségovie
Emmanuelle de Dampierre,
duchesse de Ségovie
(1913-2012)



Cristóbal Martínez-Bordiú (1922-1998)
Carmen Franco y Polo (1926)
M^{is} et M^{se} de Villaverde



Alphonse de Bourbon (1936-1989)
duc de Cadix



Carmen Martínez-Bordiú
y Franco (1951)



Louis-Alphonse de Bourbon (1974)



Francisco Franco Bahamonde (1892-1975)
María del Carmen Polo y Martínez-Valdés (1900-1988)



Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

Les questions en titre ont été de tous temps celles que l'on pose pour connaître un homme, comme questions sur son origine et donc sur qui il est vraiment. Malgré la publicité qui lui est faite, les réponses à ces interrogations ne semblent en général ni claires ni précises.

Au *Figaro magazine* [Stéphane Bern - 18.07.2015] Louis-Alphonse de Bourbon déclare : « *la première mission envers mes aïeux est celle du souvenir et de la mémoire, dont il faut toujours témoigner.* »

Mais qui sont ses aïeux ? De qui est-il le fils ? Qui sont ses grands-parents, ses arrière-grands-parents ? Ses aïeux des siècles passés ?

C'est ce que nous examinons ici d'un point de vue historique et factuel, au moyen de brèves notices, jusqu'à ses arrière-grands-parents, après quoi, ses ancêtres ce sont huit rois espagnols n'ayant eu, à la suite de Philippe V, aucune participation à la vie politique française.

Il faut enjamber - et ignorer - trois siècles d'enracinement espagnol pour que Louis-Alphonse de Bourbon retrouve l'origine française de sa famille.

Mais, précisément, lorsque Louis XIV eut décidé d'accepter le couronne d'Espagne pour son petit-fils, le duc d'Anjou, sa position fut celle du bon sens. A sa cour assemblée, il présente le futur roi : « *Messieurs, voilà le roi d'Espagne.* » Puis, s'adressant à ce dernier, il lui déclare : « *Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations : c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe.* »

Roi d'Espagne - qu'il eût pu ou dû être doublement, si son grand-père n'avait pas été infirme et incompetent ou si Franco avait tranché la question de sa succession en faveur de son père, le duc de Cadix - Louis-Alphonse de Bourbon ne peut l'être, la fonction ayant échoué au cousin-germain de son père, le roi Juan-Carlos Ier.

Roi sans couronne - mais celle d'Espagne, non celle de France - il lui reste à être bon Espagnol. Suivant la recommandation de son aïeul, le roi Louis XIV lui-même. ●

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?



Louis-Alphonse de Bourbon, né à Madrid le 25 avril 1974. Nom de naissance : Luis Alfonso Gonzalo Víctor Manuel Marco de Borbón y Martínez-Bordiú.

Le prince est baptisé le 3 mai 1974 au palais royal du Pardo, à Madrid, avec pour parrain et marraine son grand-père paternel, Don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie représenté par Gonzalo de Bourbon, et son arrière-grand-mère maternelle Carmen Polo, épouse du général Franco.

Le prince possède la double nationalité : française par son père (né de mère française) et espagnole par sa mère et par

son père.

Il est le second fils d'Alphonse de Bourbon, duc de Cadix, et de Carmen Martínez-Bordiú y Franco, fille de Cristóbal Martínez-Bordiú, marquis de Villaverde, et de Carmen Franco y Polo, fille du général Franco.

Le Prince a fait ses études à Madrid et effectué son service militaire dans l'armée de l'air espagnole.

Il travaille ensuite à la BNP Paribas à Madrid, puis, devient vice-président international de la Banco Occidental de Descuento (BOD) à Caracas, au Venezuela.

En 2004, il a épousé, en République Dominicaine, Marie-Marguerite Vargas Santaella, fille de l'homme d'affaires vénézuélien Víctor Vargas. Après avoir vécu à Caracas puis à New York, il s'installe avec son épouse à Madrid. De cette union sont nés 3 enfants, dont deux garçons.

Il prétend être « le successeur des rois de France ».

Ses parents



Alphonse de Bourbon, duc de Cadix est né le 20 avril 1936 à Rome où réside la famille royale d'Espagne en exil. Nom de naissance : Alfonso, Jaime, de Borbón y Dampierre. Il possédait la double nationalité espagnole (par son père) et française (par sa mère).

Alphonse de Bourbon est le fils aîné de Don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie, deuxième fils du roi Alphonse XIII, et d'Emmanuelle de Dampierre.

En 1969, à la suite de son père le duc de Ségovie qui avait

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

renouvelé, par lettre adressée au général Franco, sa renonciation au trône d'Espagne, en faveur de son neveu, Juan Carlos Ier, « en vue du bien commun de l'Espagne, de la paix et de la prospérité du peuple espagnol », Alphonse de Bourbon signe à son tour un acte d'acceptation de la désignation par Francisco Franco de son cousin germain Juan Carlos comme futur roi d'Espagne.

En 1972, il épouse au palais du Pardo Carmen Martínez-Bordiú y Franco, mariage dont il aura deux fils, François (1972-1984) et le prince Louis-Alphonse. Il est alors titré *S.A.R. le duc de Cadix* par le général Franco. Ce titre - qui ne lui venait pas de la Maison Royale - fut ensuite rendu viager par décret du roi Juan-Carlos. Le couple se séparera en 1979 puis divorcera en 1982.

En 1975, au décès de son père, en Suisse, il reprend les prétentions de ce dernier au trône de France et prend le titre de « duc d'Anjou », comme l'avait fait son père en 1946.

En 1984, il est victime d'un grave accident d'automobile, qui coûte la vie à son fils aîné François, décédé à Pampelune.

Le prince Alphonse de Bourbon a été avocat au Barreau de Madrid, Ambassadeur d'Espagne à Stockholm (1969-1972), Banquier et Président du Comité olympique espagnol.

En 1989, il est victime d'un accident sur une piste de ski aux États-Unis où il décède. Il est inhumé à Madrid, dans la chapelle du monastère des Descalzas reales, aux côtés de son fils aîné. La double tombe porte l'inscription : « *Sus Altezas Reales don Alfonso y don Francisco de Borbón 20-IV-1936 - 30-I-1989 22-XI-1972 - 7-II-1984* ».



Carmen Martínez-Bordiú y Franco née le 26 février 1951 au palais royal du Pardo où elle réside jusqu'à son mariage. Elle est la petite-fille du général Franco.

En 1972, elle épouse au palais du Pardo, Alphonse de Bourbon, père de Louis-Alphonse de Bourbon. À l'occasion de leur mariage, Alphonse et Carmen reçoivent par décret du général Franco les titres et prédicats de duc et duchesse de Cadix et d'altesses royales. Le couple se sépare en 1979 puis divorce en 1982. Carmen se remariera deux fois : avec le français Jean-Marie Rossi, puis avec l'homme d'affaires espagnol José

Campos García. Elle divorcera dans les deux cas. Néanmoins, l'ex-duchesse de Cadix prétendrait porter aujourd'hui le titre de « duchesse douairière d'Anjou ». Elle réside à Madrid.

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

Ses grands-parents paternels



Don Jaime de Borbón y Battenberg, duc de Ségovie, né au palais royal de la Granja de San Ildefonso (Ségovie) en Espagne, le 23 juin 1908. Il est le second fils du roi Alphonse XIII et de la reine Victoria Eugenia de Battenberg. À sa naissance, il fut titré infant d'Espagne.

Don Jaime devint sourd puis muet au cours de sa petite enfance des suites d'une maladie. Plus tard, il apprit à lire sur les lèvres et recouvra partiellement l'usage de la parole.

En 1931, lors de la proclamation de la II^e république espagnole, le prince dut quitter l'Espagne, suivant son père, le roi Alphonse XIII ainsi que la famille royale, en exil, d'abord en France (Paris et Avon) puis à Rome, à partir de 1934.

En 1933, Alphonse XIII avait exclu de la succession au trône d'Espagne son fils aîné, Alphonse, prince des Asturies, en raison de son projet de mariage avec une roturière cubaine, puis Don Jaime, son second fils, à cause de ses difficultés d'élocution et de sa surdité, obstacles à une éventuelle restauration de la monarchie en Espagne. La renonciation de Don Jaime au trône d'Espagne, pour lui-même et ses éventuels descendants, fut confirmée par lettre la même année.

En 1935, Don Jaime épouse à Rome Emmanuelle de Dampierre, de nationalité française. A l'occasion de ce mariage *inégal*, qui l'aurait exclu de la succession au trône d'Espagne s'il n'y avait déjà renoncé, il reçut de son père le titre de courtoisie de « duc de Ségovie ». De cette union, naîtront deux fils : Alphonse de Bourbon, futur duc de Cadix, père du prince Louis-Alphonse de Bourbon, et Gonzalo de Bourbon, aujourd'hui décédé.

Peu avant sa mort, à Rome, en 1941, Alphonse XIII avait abdicqué en faveur de son troisième fils, Don Juan de Bourbon, Comte de Barcelone, frère cadet de Don Jaime et père du futur roi Juan-Carlos 1^{er}.

La suite de la vie de Don Jaime n'est qu'une succession de reprises puis de confirmations de sa renonciation de 1933 au trône d'Espagne.

Don Jaime confirma tout d'abord cette renonciation par deux lettres adressées à son frère cadet, en 1945 et 1947. Mais en 1949, il récusait ses renoncements au trône d'Espagne dont il s'estimait légitime héritier en tant que fils aîné du dernier roi.

En 1954 par une lettre envoyée au général Franco, Don Jaime rappela qu'il était le

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?

D'où est-il ? D'où vient-il ?

Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

légitime héritier de la couronne d'Espagne. Mais, en 1969, il lui écrivit de nouveau et lui déclara accepter la désignation de son neveu Juan Carlos de Bourbon comme futur roi d'Espagne après la mort du général. Ceci « en vue du bien commun de l'Espagne, de la paix et de la prospérité du peuple espagnol » et à la demande de son fils aîné, Alphonse (le futur duc de Cadix, père de Louis-Alphonse de Bourbon).

Après la seconde guerre mondiale, Don Jaime se déclara Chef de la Maison de France et adopta le titre de duc d'Anjou, attribuant aussi, par la suite différents titres français à ses fils. Il présidera diverses manifestations commémoratives en France au cours des années suivantes.

Il vécut alors en France, puis en Suisse, se remaria civilement en 1949 avec Charlotte Tiedemann, cantatrice, deux fois divorcée. Il mourut le 20 mars 1975 à Lausanne où il fut d'abord inhumé. Il a aujourd'hui sa sépulture (avec l'accord du roi d'Espagne, son neveu) dans le panthéon des infants, au monastère de l'Escorial.



Emmanuelle de Dampierre, duchesse de Ségovie née à Rome, le 8 novembre 1913 et morte dans la même ville le 2 mai 2012.

Elle est la première épouse de Don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie. Sur ce mariage et sur les deux fils qui en sont issus, on se reportera à la note précédente consacrée au duc de Ségovie.

Cette union se termina par un divorce (1947-1949) et le remariage (civil) d'Emmanuelle de Dampierre en 1949 lequel donna lieu à un second divorce en 1967.

Dans les années 1980, elle eut à faire face au divorce fracassant de son fils aîné, Alphonse de Bourbon, duc de Cadix (père de Louis-Alphonse de Bourbon) d'avec Carmen Martínez-Bordiú y Franco (mère de Louis de Bourbon). Suivit le grave accident de voiture qu'il eut en Espagne et qui coûta la vie à son fils aîné François, lui-même et son fils Louis-Alphonse ayant été grièvement blessés. Enfin, en 1989, Alphonse de Bourbon meurt d'un accident de ski aux États-Unis.

Emmanuelle de Dampierre souhaite alors avoir la garde de son dernier petit-fils, Louis-Alphonse de Bourbon, mais c'est chez son autre grand-mère, María del Carmen Franco y Polo que celui-ci choisit de s'installer, à Madrid.

Emmanuelle de Dampierre, malgré son divorce et son remariage, porte alors le titre de « duchesse d'Anjou et de Ségovie » et participe à différentes cérémonies commémoratives principalement en France. Elle décède le 2 mai 2012 à Rome à l'âge de 98 ans. Elle est inhumée au caveau familial de Dampierre du cimetière de Passy.

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

Ses grands-parents maternels



Cristobal Martínez-Bordiú, 10ème marquis de Villaverde (1922-1998) et **Carmen Franco y Polo** (1926), **marquise de Villaverde**, fille du général et de Madame Francisco Franco. Le marquis de Villaverde fut un chirurgien renommé. C'est auprès de ses grands-parents maternels que Louis de Bourbon vécut, à Madrid, après le décès accidentel de son père, le duc de Cadix, en 1989.

Ses arrière-grands-parents paternels



Le roi Alphonse XIII (1886-1941) et **la reine Victoria Eugenia de Battenberg** (1887-1969).

Ne seront pas évoqués ici sa minorité sous la régence de sa mère Marie-Christine d'Autriche, ni son règne personnel très agité, jalonné de défaites militaires, complots, attentats, coups d'état, périodes de dictature, etc. Ces thèmes ne sont pas ceux qui nous occupent ici.

En 1906, Alphonse XIII épouse Victoria-Eugenia de Battenberg, petite-fille de la Reine Victoria et nièce du roi Edouard VII. De leur union naîtront sept enfants, dont l'infant Alphonse, prince des Asturies qui fut exclu de la succession au trône d'Espagne en 1933 en raison d'un mariage *inégal* et mourut en 1938, Don Jaime, futur duc de Ségovie, qui fut aussi exclu de la succession au trône d'Espagne, la même année, en raison de ses infirmités et devait contracter, lui aussi, un mariage *inégal*, enfin Don Juan, futur comte de Barcelone et père du roi Juan-Carlos Ier.

Lors de la proclamation de la IIe république espagnole, en 1931, le roi Alphonse XIII quitta l'Espagne avec sa famille, pour l'exil d'abord en France puis à Rome, à partir de 1934.

Peu avant sa mort, à Rome, en 1941, Alphonse XIII abdiqua en faveur de son troisième fils, Don Juan de Bourbon.

En 1980, le roi Juan Carlos, son petit-fils, ordonna le transfert de ses restes vers la nécropole royale de l'Escorial. La reine Victoria Eugenia y a aussi sa sépulture.

Qui est Louis-Alphonse de Bourbon ?
D'où est-il ? D'où vient-il ?
Quelles sont ses origines ? Qui sont ses aïeux ?

Ses arrière-grands-parents maternels



Francisco Franco Bahamonde (1892-1975), **María del Carmen Polo y Martínez-Valdés** (1900-1988)

Ne seront pas évoquées ici sa jeunesse et sa formation, sa carrière militaire, sa conduite de la guerre civile jusqu'à la victoire de 1939, ni l'histoire du régime franquiste, jusqu'à la mort du *caudillo*, en 1975. Ces thèmes ne sont pas ceux qui nous occupent ici.

En revanche, il nous importe de noter qu'à partir de 1948, Franco décide d'entamer le processus de restauration de la monarchie en Espagne. Il en est l'indiscutable auteur. L'Espagne est définie comme un royaume, dont, toutefois, le futur roi n'est alors pas désigné. Mais, lors d'une entrevue avec le comte de Barcelone, Don Juan de Borbon, accompagné de son frère aîné, le duc de Ségovie, il est convenu, cette même année, que le prince Juan Carlos, fils aîné du comte de Barcelone rentrerait d'exil pour recevoir sa formation, y compris politique et militaire, en Espagne. Suivant en cela la position du roi Alphonse XIII sur la validité des renoncements du duc de Ségovie comme sur son incapacité de fait à régner, cette même disposition fut refusée à ce dernier pour ses fils Alfonso, futur duc de Cadix, et Gonzalo. En 1969, Franco confèrera à Don Juan-Carlos de Bourbon le titre de prince d'Espagne, appelé à lui succéder. Ce qui est advenu le xx novembre 1975, bien que sa petite-fille ait épousé, entre-temps (1972), Alphonse de Bourbon, qu'il titra duc de Cadix à cette occasion, et que différentes pressions se soient alors exercées sur lui pour qu'il modifie son choix dynastique et ce en faveur du duc de Cadix. Ce qu'il se refusa à faire.

Ses ancêtres, princes et rois d'Espagne

Au delà de ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents, les ancêtres de Louis-Alphonse de Bourbon sont, trois siècles durant, les princes et rois d'Espagne, jusqu'à Philippe V, né à Versailles, en 1683 et mort à Madrid en 1746. Sa sépulture est en Espagne, au palais de La Granja de San Ildefonso, dans la province de Ségovie. Ses successeurs (au nombre de huit) sont tous inhumés en Espagne, la plupart au monastère de l'Escorial, au nord de Madrid. ●

Lettre sur la légitimité

Par Pierre de Meuse



*En visite en Bretagne les samedi 30 et dimanche 31 mai 2015, le prince Louis-Alphonse de Bourbon a fait au Télégramme des déclarations publiées sur le site internet du quotidien breton. Pierre de Meuse y a réagi en postant sur le forum des débats du Télégramme la Lettre sur la légitimité que voici. Nous l'avons mise en ligne dès le 1er juin dernier. Nous croyons utile de la verser aujourd'hui à notre mini-dossier sur le bien-fondé de la prétendance de Louis-Alphonse de Bourbon. Cette lettre a suscité 31 commentaires. **LFAR***



La monarchie légitime est malheureusement abolie depuis 185 ans. Dans l'ordre juridique actuel, n'importe qui a le droit de revendiquer la couronne de France. Toutefois, si on le fait au nom du droit dynastique et de l'Histoire, il faut respecter les faits historiques. Or Louis Alphonse de Bourbon, que vous avez interrogé, a commis un certain nombre d'erreurs qui en disent long sur le bien-fondé de sa prétendance.

- D'abord, il nous parle des Bourbons, « famille française depuis plus de 1.000 ans. » Faut-il rappeler que les Bourbons commencent en 1256 en tant que branche de la famille royale, et ne deviennent héritiers de la couronne qu'à la mort d'Henri III, à la fin du XVI^e siècle ? La famille royale millénaire est bien la dynastie capétienne, à travers ses divers rameaux.
- Ensuite, s'il est vrai que le Prince Henri d'Orléans est le descendant direct de Louis-Philippe, ce n'est nullement de la Monarchie de Juillet qu'il tient sa légitimité, mais de l'épuisement de la branche aînée dans les mâles à la mort d'Henri V, Comte de Chambord. Contrairement à ce que dit Louis Alphonse, il n'y a plus d'orléanisme, ni de légitimisme, d'ailleurs, depuis que, le 3 août 1873 le premier Comte de Paris reconnut Henri V comme roi *de jure* et renonça à porter les insignes de 1830. A la mort du prétendant de Frohsdorf, il devint Philippe VII et non Louis-Philippe II comme le réclamait une partie de sa famille, qui le déshérita pour cela. Du reste, si le terme « orléanisme » signifie une option libérale et centraliste,

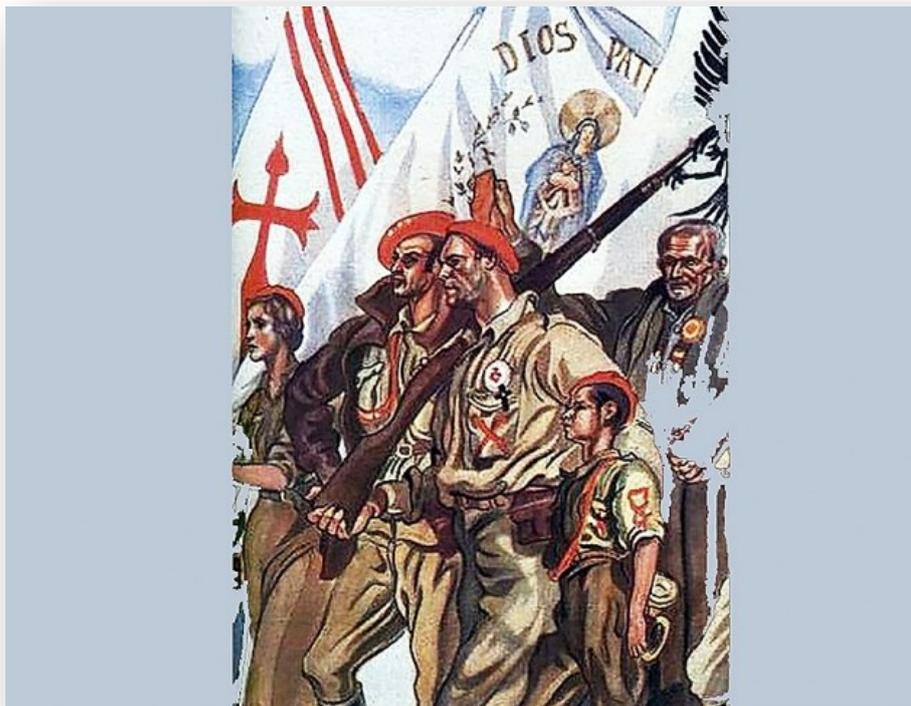
Lettre sur la légitimité (uite)

par opposition au royalisme traditionnel, alors Louis de Bourbon peut considérer avec regret ses propres aïeules et aïeux les reines Marie-Christine et Isabelle, ainsi que les rois Alphonse XII et Alphonse XIII, dont la doctrine de gouvernement était identique à celle de Louis Philippe.

- Enfin, Louis de Bourbon rappelle de manière surprenante pour expliquer sa vie à l'étranger les « mesures d'exil qui ont frappé les familles royales ». Certes, mais non la sienne, qui ne fut touchée ni par la loi de 1832, ni par la loi de 1848 ni par celle de 1886 qui ne proscrit que les Orléans et les Bonaparte. Et pour cause ! Les Bourbons isabelins dont Louis est l'héritier régnaient alors sur l'Espagne, et ne songeaient nullement à revendiquer la couronne de France. Et lorsque le grand père de Louis, après la mort de son père, le roi Alphonse XIII, se découvre appelé par une vocation irrésistible à la prétendance, il va tranquillement passer sans entraves d'un pays d'Europe à l'autre, tandis que les Orléans restent frappés par la loi d'exil jusqu'en 1950, revenant ensuite dans leur patrie pour toujours sans jamais cesser de se déclarer prêts à accomplir leur devoir historique. Car renouer les liens déchirés du charisme monarchique diffère grandement de la simple transmission d'une couronne : il y faut une longue suite de sacrifices et d'efforts, bien plus que deux voyages par an, mais un amour exclusif de notre pays, une disposition de tous les instants, une solidarité obstinée à travers les siècles. La couronne de France n'est pas un lot de consolation pour des princes injustement traités par leurs cousins.

Pierre de Meuse

Un débat sur la légitimité



*Les légitimistes
espagnols que sont
les carlistes
(Saint-Priest)*

Débat qui a suivi la *Lettre sur la légitimité* de Pierre de Meuse [Du 1 au 22 juin 2015 - 31 commentaires].

Nous n'allongerons pas ce débat déjà fort long et fort riche en lui-même. La conclusion pourrait être celle qu'en donne l'un des commentaires de Saint-Priest : « ***Lorsqu'on va chercher ses princes en Espagne, il vaut mieux s'intéresser aussi à leur histoire. Elle est passionnante. Elle est éclairante. Elle est la leur. Elle n'est pas la nôtre.*** » A cet égard, les contributions de Saint-Priest, parfait connaisseur de ce vaste sujet, sont de toute évidence à signaler. Elles sont, sur certains points, déterminantes. Elles ont aussi le mérite de rappeler que l'Espagne des XIXe et XXe siècles a eu, en quelque sorte, avec le carlisme, son authentique légitimisme et d'en retracer l'histoire. Restent les points de vue qui consistent à trancher la question dynastique par recours à la *nouveauté* : un fondateur de dynastie, un *nouveau paradigme*. Mais lesquels ? En attendant leur hypothétique surgissement - tout reste toujours possible - devrions-nous proposer - contre son principe fondateur - un royalisme sans visage ? Nous ne le croyons pas. Les princes d'Orléans sont aujourd'hui les héritiers de la légitimité historique. ●

Un débat sur la légitimité

Les lois d'exil se sont si peu appliquées à la famille de Louis de Bourbon qu'après avoir été chassée d'Espagne en 1868 et avoir abdiqué en 1870, la reine Isabelle II s'était réfugiée à Paris avec les siens, dont le futur roi Alphonse XII, et y vécut le reste de ses ses jours (36 ans). Elle y est morte en 1904. **Gérard POL** lundi 01 juin 2015

Ce qui est hilarant c'est que vous passiez du temps à cela . Ça occupe j' imagine. **Moine** mardi 02 juin 2015

C'est toujours tordant et désopilant de voir de tristes illégitimes donner des leçons de légitimité ! Ne vous en déplaise et en dépit d'affirmations mensongères, oui la légitimité existe Non nous accepterons jamais la fusion avec la branche orléaniste . Trop de mensonges , de crimes, de veuleries , de turpitudes et de laidur !!!!! **Pauline** lundi 01 juin 2015

Refuser toute fusion ? Décidément, les partisans de Louis-Alphonse et de ses prédécesseurs *tras los montes* méconnaissent complètement l'histoire de leurs propres champions ! Le supposé passage de témoin, en 1936, entre la branche carliste (Don Alfonso-Carlos, duc de San Jaime) et la branche réputée libérale d'Alphonse XIII est le pur produit d'une... fusion ! **Saint-Priest** jeudi 18 juin 2015

Les actuels Bourbons d'Espagne sont les descendants d'Isabelle II et de son ministre Puig Molto. Aucun de ses 8 enfants n'est le descendant de Francisco de Asis, son mari, et pour cause !! Elle l'a reconnu et chaque enfant savait qui était son père. Il existe au Ministère des Affaires étrangères de Madrid une grande table ronde sur laquelle a été conçu un petit bâtard royal. Ces "légitimés" sont devenus légitimistes. Belle carrière. **Catherine Salvisberg** samedi 20 juin 2015

Il est probable en effet qu'Alphonse XII fût le fils d'Enrique Puigmolto, favori et amant de la reine Isabelle II. Il n'en demeure pas moins qu'au regard du droit il est le fils (présumé) de Francisco de Asis de Borbon, duc de Cadix et roi consort d'Espagne (1822-1902). A ce titre, Alphonse XII n'était pas un bâtard et n'avait pas à être légitimé. Disons que, probablement, Alphonse XII et sa descendance (avec notamment Alphonse XIII, Juan-Carlos Ier ou Louis-Alphonse) sont, en ligne paternelle, aussi Bourbon que la descendance de la Grande Catherine est Romanov. Au passage, rappelons que la querelle dynastique a existé en Espagne avant d'exister en France. A la mort du roi Ferdinand VII en 1833, il n'était pas du tout évident que sa très jeune fille Isabelle II fût légitimement appelée à ceindre la couronne d'Espagne... notamment parce que la loi de succession avait été changée - pour permettre aux infantes de succéder - sans l'aval des Cortès dûment mandatées à cet effet. C'est pourquoi, à la mort de Ferdinand VII, l'Espagne traditionnelle et traditionaliste reconnut pour roi le frère du défunt souverain : Don Carlos, comte de Molina (1788-1855), et se souleva contre le gouvernement d'Isabelle II et de sa mère la reine-régente Maria Cristina. S'en suivit une terrible guerre civile entre carlistes et cristinistes. Ces derniers étaient d'ailleurs soutenus par les puissances européennes

Un débat sur la légitimité

libérales : l'Angleterre et la France de Louis-Philippe. Cette guerre connut plusieurs répliques, notamment après la révolution de 1868 qui chassa Isabelle II et déboucha laborieusement sur l'instauration de la première République espagnole (1873-1874). Entretemps, Don Carlos, duc de Madrid (petit-fils du comte de Molina et neveu par alliance d'Henri V, comte de Chambord) avait relevé l'étendard du carlisme et s'était solidement établi en Navarre. Ce furent les armées d'Alphonse XII, auxquels les notables libéraux s'étaient ralliés (Canovas del Castillo et Sagasta) qui délogèrent les carlistes et leur prince de la Vendée navarraise. Où l'on voit que les ancêtres de Louis-Alphonse n'ont rien à envier à notre Louis-Philippe national en terme de libéralisme (réel ou supposé) ou en terme de rébellion contre la légitimité. C'est la raison pour laquelle les légitimistes espagnols que sont les carlistes furent placés dans un dilemme tout à fait semblable au nôtre lorsque la branche carliste vint à s'éteindre avec la mort de Don Alfonso-Carlos, duc de San Jaime (et frère du duc de Madrid) en 1936. D'aucuns se rallièrent à Alphonse XIII, chef de l'ex branche cadette devenue aînée à la mort de leur prince. D'autres reconnurent comme régent puis comme roi de droit le prince Xavier de Bourbon-Parme. D'autres allèrent chercher un descendant du duc de Madrid par les femmes. Evidemment, on avança le libéralisme des princes "isabello-alphonsins" et l'on fit valoir l'hypothèse (ou l'hypothèque ?) Puigmolto. Certains Blancs d'Espagne aiment également à oublier que, de notre côté des Pyrénées, leurs peu nombreux devanciers, sincèrement attachés aux princes carlistes, furent loin d'être unanimes pour se rallier à Alphonse XIII en 1936... Certains barons d'Empire préférèrent passer outre... ou insulter les princes de Bourbon-Parme qui apparurent à certains comme leurs nouveaux champions. L'affaire était loin d'être anecdotique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le "prince d'Espagne" désigné successeur du général Franco en 1969 changea de prénom. Juan (surnommé "Juanito" pour le distinguer de son père Don Juan, comte de Barcelone et prétendant au trône) devint Juan-Carlos Ier. Etant donné qu'il s'agissait de rallier et de réconcilier carlistes et alphonсистes sous la bannière du régime franquiste, il ne pouvait y avoir de roi Jean, puisqu'il en aurait résulté un épineux problème de numérotation (il y avait eu un prétendant carliste sous le nom de Jean III : le père du duc de Madrid). Il semble d'ailleurs que très peu de carlistes avaient reporté leur fidélité sur Don Jaime, duc de Ségovie (et grand père de Louis-Alphonse). Don Jaime avait en effet renoncé à ses droits à la couronne d'Espagne en 1933. Et ce au profit de son frère Don Juan, comte de Barcelone. Certes, c'était sous la pression de son père Alphonse XIII. Certes, c'était en exil, puisque la deuxième République espagnole avait été instaurée en 1931. C'est la raison pour laquelle Don Jaime, plus ou moins bien conseillé par un entourage assez discutabile, revint plusieurs fois sur ses renonciations. Il n'en demeure pas moins qu'entretemps le même duc de Ségovie avait contracté un mariage non dynaste - puisque la loi de succession espagnole exigeait une épouse issue d'une famille royale. C'est la raison pour laquelle les deux fils de Don Jaime : Alfonso (le père de Louis-Alphonse) et Gonzalo ne pouvaient pas, sérieusement, griller la priorité à un prince qui était lui

Un débat sur la légitimité

incontestablement dynaste (si l'on ramène l'hypothèque Puigmolto à ses justes au sein de la famille du Caudillo : son épouse et son gendre... puisque Don Alfonso avait épousé la petite-fille du généralissime (en 1972). Il semble bien que Franco n'a jamais envisagé l'hypothèse Don Alfonso : ni avant la désignation de Juan-Carlos en 1969 proportions), à savoir Juan-Carlos, fils du comte de Barcelone et de son épouse Maria de las Mercedes de Borbon y Orléans (dont le grand-père maternel était Philippe VII, comte de Paris). Certes, on trouva des partisans de Don Alfonso au sein de la Phalange, et , ni a fortiori après. On pourrait conclure comme suit : lorsqu'on va chercher ses princes en Espagne, il vaut mieux s'intéresser aussi à leur histoire. Elle est passionnante. Elle est éclairante. Elle est la leur. Elle n'est pas la nôtre. **Saint-Priest** lundi 22 juin 2015

Brillante démonstration. Félicitations à Pierre de Meuse. Mais il est à craindre que les blancs d'Espagne , qui ignorent les fondements du politique et ont tendance à arranger l'histoire à leur convenance restent prisonniers de leurs rancœurs cultivées dans certaines vieilles familles qui mettent un point d'honneur à ressembler aux caricatures que l'on fait d'elles. **Olivier Perceval** 01 juin 2015

Bravo, Pierre de Meuse : voici résumées en quelques lignes brillantes et claires, l'évidence des ridicules prétentions de l'espagnolade... **Pierre Builly** lundi 01 juin 2015

Merci à Mr Pierre de Meuse pour ce rappel de faits historiques éclairants. Le marketing "people" soudain autour de Louis de Bourbon, à l'occasion de l'une de ses visites ponctuelles est en effet assez déplaisant. Il y a en France une famille royale et un prince, Jean, duc de Vendôme. Qu'ajouter ? **renaud** lundi 01 juin 2015

Une famille royale " française " qui a voté la mort du roi Louis XVI (et Qui avait pris le nom de Philippe EGALITE °..... en effet.... **jf** mardi 02 juin 2015

Ce n'est pas la famille d'Orléans qui a voté la mort du roi Louis XVI. C'est Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans (dit "Philippe-Egalité") et lui seul. Ses trois fils, au premier rang desquels le futur Louis-Philippe Ier, n'ont été en rien associés au vote de leur père. En décembre 1792, ils tentèrent de le dissuader de participer au procès du roi. En vain. **Saint-Priest** jeudi 18 juin 2015

Tant qu'il restera des descendants dans la branche aînée de la dernière famille régnante ce ceux la qui sont appelés à régner en France, les cadets passent après. Vous n'y pouvez rien à moins de contester les lois fondamentales qui reglent la dévolution de la couronne. **sequane** mardi 02 juin 2015

Sans doute ni le Comte de Chambord, ni Louis XV n'étaient au courant. **Antiquus** mercredi 03 juin 2015

Et dans les "lois fondamentales du Royaume", le caractère "étranger" du prétendu prétendant ne l'emporte-t-il pas sur de prétendues priorités dynastiques douteuses et archaïques ? Si nous voulons un Roi, ce n'est pas parce qu'il sera, ou serait, "légitime" : c'est pour qu'il mette fin à la République ! La prétendue légitimité des

Un débat sur la légitimité

Bourbons d'Espagne n'a commencé à se faire une petite, ô toute petite place (on n'a jamais vu des pseudos-légitimistes distribuer des tracts, vendre des journaux, coller des affiches, affronter les marxistes) dans le monde royco parce que le Comte de Paris Henri VI, par ses prises de position, avait mécontenté quelques extrémistes. Et de ces fait, ces gandins providentialistes ont "choisi" leur prétendant et rejoint quelques débris moisis qui survivaient incompréhensiblement... De toute façon, avant de se quereller sur l'évidence, faudrait déjà prendre le Pouvoir. Et ça, c'est pas demain ! **Pierre Bully** mercredi 03 juin 2015

Alors comment expliquer que le prédicat officiel de premier prince du sang, passé des Condé aux Orléans, n'ait jamais échu aux Bourbons d'Espagne ? Comment expliquer que, sous Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, chacun des ducs d'Orléans, du fils du Régent jusqu'à Louis-Philippe, ait été reconnu officiellement premier prince du sang ? Je rappelle que le premier prince du sang est le premier prince dynaste après les fils et petits-fils de France. Si, de Louis XV à Charles X, les Bourbons d'Espagne avaient été regardés comme dynastes dans notre pays, l'infant Philippe-Antoine, duc de Calabre (1747-1777) aurait succédé à Louis Ier duc d'Orléans (1703-1752) comme premier prince du sang. Et après le duc de Calabre, son frère le futur roi Charles IV d'Espagne. Or il n'en a rien été. Nos derniers rois et les institutions de l'Ancienne France puis de la Restauration ont sauté à pieds joints par-dessus la prolifique descendance de Philippe V : les membres de cette dernière n'étaient plus dynastes en France. Du moins pour la jurisprudence de nos derniers rois et de notre Monarchie ancienne puis restaurée. Excusez du peu ! **Saint-Priest** vendredi 19 juin 2015

La Querelle dynastique est le cancer de la cause royaliste française. Il est navrant de voir avec quelle gourmandise certains en propagent les métastases. **Catoneo** 3 juin 2015

Il n'a été opposé à l'analyse de Pierre de Meuse ni arguments sérieux, ni démonstrations. Seulement des affirmations sans preuves et des imprécations. Il est certain que ce qui reste de la querelle dynastique affaiblit la cause monarchique. Certain aussi que les partisans de Louis de Bourbon - qui n'est fondé ni à prétendre ni à agir politiquement en France, si ce n'est, éventuellement, dans le cadre de commémorations historiques - nuisent à la crédibilité du royalisme français. Néanmoins, ils sont là, avec leur prince d'ailleurs, et, pour parler trivialement, il faut bien "faire avec". Inutile de geindre sur ce cancer et ses métastases. Il y a toujours eu quelques cercles dits "légitimistes" en France. Mais ce sont les maurrassiens, l'Action française et les princes d'Orléans, tantôt ensemble, tantôt séparés, qui ont véritablement réfléchi, agi, milité, parfois tenté, en faveur de la monarchie. Les "espagnols" n'ont jamais compté autrement que par leur effet de nuisance. Sur ce que peut être l'avenir du royalisme français, nous ne savons rien, si ce n'est l'extrême décrépitude, le profond discrédit, le ridicule même, dont est frappé aujourd'hui le régime en place. Personne ne pensait aux alentours de 1790, et même au delà, que la vieille monarchie s'effondrerait sous

Un débat sur la légitimité

très peu de temps, encore moins que quinze ans plus tard, après une horrible Révolution, elle se donnerait un empereur corse. Et ma génération n'aurait pas cru dans les années 80 (1980 !) celui qui lui aurait annoncé que l'Union Soviétique imploserait, elle et ses satellites, dix ans plus tard. Qu'est-ce qui pourrait bien succéder à l'actuel régime s'il venait à s'écrouler ? C'est une autre inconnue. Il me semble que c'est une raison suffisante pour maintenir et diffuser aussi largement que possible les idées qui nous rassemblent. Par exemple et entre autres, ici, sur ce site bien utile ... **Anatole** - mercredi 03 juin 2015

Mille mercis à Pierre de Meuse pour la clarté et la pénétration de sa mise au point. En effet, les prétentions espagnoles-toutes émotionnelles et infondées qu'elles soient, sont occasionnelles tout autant qu'imaginatives, et ne datent que de 1940, après que le malheureux sourd-muet qu'était le fils aîné du roi Alphonse XIII, aient renoncé pour lui et sa descendance à ses droits sur la couronne d'Espagne. En dépit de la sympathie que l'on puisse éventuellement nourrir à l'endroit de tel ou tel membre de cette descendance bourbonnienne, il faut posément reconnaître que leur imaginaire dynastique nuit beaucoup à l'unité, à la cohérence et à l'efficacité du royalisme français, - qui n'appartient qu'aux Français eux-mêmes, et non à des princes étrangers. De surcroît, ces illusives prétentions étrangères se font les complices objectifs des ennemis de la France et de son passé, ainsi que des cinq républiques qui se sont attachées - avec leurs divisions existentielles - à déconstruire ce que nos rois capétiens avaient mis tant de siècles à construire pour l'avenir du pays et des Français. Une telle situation n'est ni "tordante" ni "désopilante", elle est attristante et même menaçante pour notre pays et ses enfants. Notre avenir ne peut être conditionné à des supputations d'origine essentiellement émotives.. **Patrick Haizet** - mercredi 03 juin 2015

Selon un sondage YouGouv publié sur le Huff, 72% des Français n'ont plus confiance en leur démocratie ! 72% c'est énorme ! http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/04/thermometre-crise-au-pouvoir-72-francais-confiance-democratie_n_7505284.html Pendant ce temps les royalistes se déchirent pour des vieilleries. Il ne leur est jamais venu à l'esprit que la monarchie puisse revenir sans eux en France. Et pourtant ce serait la voie la plus facile. Après tout le royaume s'est effondré sur lui-même et sa ruine a emporté ses Lois, mais la nation demeure qui peut changer de paradigme sans se prendre la tête... D'aucuns y ont pensé. **Catoneo** - jeudi 04 juin 2015

"Les royalistes se déchirent pour des vieilleries", écrivez-vous, Cattonéo. Je suis substantiellement d'accord avec le reste de votre message, mais je crois qu'il ne faut pas attacher d'importance aux prétendus "Légitimistes", partisans des Espagnols. 98% des monarchistes français - ceux qui bougent, qui luttent, qui militent - n'ont aucun état d'âme sur la parfaite légitimité, depuis 1884, des princes d'Orléans. **Pierre Bully** - jeudi 04 juin 2015

Ce sont les 50 prochaines années de ce magnifique pays qui doivent nous angoisser plus que les foutaises d'Utrecht et la préséance d'héritiers de deux royaumes effondrés sous leur propre poids. S'il a fallu des guerres étrangères pour plier les deux empires, il ne fut besoin de rien de tel pour laisser aller les couronnes au ruisseau. La

Un débat sur la légitimité

monarchie est la solution du renouveau français pour beaucoup et de plus en plus. Ceux qui vont s'y atteler ne s'encombreront pas des scories stériles du passé, pas plus que des revendications de branches dynastiques battues, qui leur paraîtront "osées". On part sur du neuf. **Catoneo** - jeudi 04 juin 2015

Pierre Builly a raison : en définitive, les partisans des princes espagnols n'ont guère qu'une seule importance : celle que nous-mêmes leur accordons. Que nous seuls ou presque seuls leur accordons. Sans nous, ils ne sont rien, ou presque. Même si l'on ne peut pas leur laisser tout faire et tout dire, un peu de distance s'impose ! **LUC** - jeudi 04 juin 2015

Ce qu'écrit Catoneo est brillant mais seulement brillant et se termine par une proposition qui, selon moi, n'a pas de sens. Si l'on préfère, c'est une proposition illusoire : on ne part jamais sur du neuf, l'Histoire ne s'oublie jamais et son poids sur le présent et l'avenir ne s'annule jamais non plus. Ni les capétiens, ni la République, ni l'Empire ne sont des commencements absolus. Et mille ans de règne capétien pèseront toujours sur quiconque voudra remettre la France sur sa trajectoire historique qui donne forme et réalité à son identité. A mon avis, l'idée monarchique s'incarne nécessairement. Elle ne peut être sans visage, Ni en avoir plusieurs. Sans quoi, elle se dégrade en pure et simple en idéologie. Pour les raisons qu'expose Pierre de Meuse, avec lesquelles je suis d'accord, les princes d'Orléans me paraissent actuellement les seuls légitimes pour réaliser cette incarnation. Peut-il surgir une dynastie nouvelle ? Il ne faut pas l'exclure mais l'hypothèse est vaine tant qu'elle ne se manifeste pas. Si elle se manifestait, prenait corps, agissait, nous serions assez grands garçons pour juger de ce que nous aurions à faire. Mais même dans un tel cas, si ce "nouveau" pouvoir entendait assumer et conduire le destin de la France et s'en révélait capable, ce ne serait pas indépendamment de son Histoire. Et, pour l'essentiel, ce ne serait pas indépendamment de l'héritage capétien. Cette hypothèse étant pour l'instant sans réalité, les princes d'Orléans, pour moi, sont nos Princes. **Anatole** - jeudi 04 juin 2015

L'histoire de France est toujours repartie sur du neuf. Elle est faite de ruptures. Vous la connaissez assez bien pour qu'on ne fasse pas une page sur ce sujet, en commençant par la tonsure de Childéric III. Les rois de France ont eu cette particularité de toujours tirer le char par eux-mêmes. Sauf le dernier qui préféra l'érudition et la chasse, il en mourut. La suite fut une politique de bouchon de liège au fil de l'eau ; on subissait les révolutions de tous ordres, on n'en conduisit aucune. La race était épuisée après les trois Bourbons comme il en fut des trois Valois qu'ils supplantèrent. Orléans ne fit qu'une brève apparition dans la même veine. Aujourd'hui les princes vivants libres de tout pouvoir sont déjà dans l'adaptation politique, dans la correction des moeurs, l'infléchissement des trajectoires quand il leur arrive si rarement d'en parler. En situation de pouvoir, aucun ne créera ex-nihilo le projet qui rénovera le pays, car ils n'en ont pas les capacités intellectuelles et mentales requises, sans parler de la résilience exceptionnelle du titulaire qu'exigera une restauration. Il n'y a pas de

Un débat sur la légitimité

chef ! Pour marquer le coup, je dirais qu'il n'y a aucun Poutine dans aucune famille prétendante. Anatole, vous ne pouvez incarner l'idée monarchique avec des "employés". Le "Chef" peut, lui, surgir de n'importe où. **Catoneo** - jeudi 04 juin 2015

Poutine a, en effet, la trempe d'un chef et les vues assez larges, l'intelligence politique assez aiguë pour diriger son pays comme il l'a toujours été, c'est à dire de façon autoritaire. Mais sa politique n'est rien d'autre que l'impérialisme tsariste séculaire. Il est davantage une continuité qu'une rupture. Poutine mène et incarne une politique pérenne mais son régime ne l'est pas, n'est pas, si je puis dire, institutionnalisé. Je me demande si au fond les régimes dynastiques ne sont pas les seuls à être des institutions véritables, c'est à dire, par nature, capables de pérennité. En quoi la réalité du Roi transcende toujours celle du Chef. En bref, je ne crois en Histoire, en politique et sans-doute en rien à aucune création ex nihilo, en quoi je diverge absolument de votre conception a-historique du politique. Dans cet ordre, qui concerne des sociétés historiques, on ne repart jamais sur du neuf. A fortiori s'agissant d'un pays qui a conscience d'exister en tant que tel depuis au moins dix ou quinze siècles.. Vous attendez un Poutine. Et je suppose un Poutine à la française fondateur de dynastie ? Je dis que cela peut "surgir" mais ne peut être invoqué sans que ce surgissement soit intervenu, s'il intervient ... Je maintiens donc, hic et nunc, mon royalisme traditionnel, avec ses princes, tels qu'ils sont, auxquels, contrairement à vous, je trouve bien du mérite à maintenir la tradition qu'ils incarnent. **Anatole** - vendredi 05 juin 2015

Citer Poutine m'évitait de faire tout un paragraphe sur la question des niveaux. Il n'est pas ma tasse de thé, La Faute à Rousseau le sait bien ! Pour le reste, restons en "la" comme on dit à l'orchestre. **Catoneo** - vendredi 05 juin 2015

Juste une précision à propos d "un mot qu'emploie Catoneo : "La race était épuisée après les trois Bourbons comme il en fut des trois Valois qu'ils supplantèrent." Les Bourbons n'ont pas "supplanté" les Valois, qui se sont éteints avec Henri III comme les "Capétiens directs" se sont éteints avec Charles IV. Après l'assassinat d'Henri III de France, dernier des Valois, c'est son très lointain cousin - et allié... - l'autre Henri III (Henri III de Navarre) qui devint Henri IV, mais sans supplanter personne, puisqu'il n'y avait... plus personne ! **François Davin** - vendredi 05 juin 2015

Merci à Pierre de Meuse de sa mise au point frappée du bons sens, nourrie de connaissances historiques mises en perspective. Ce n'est pas la famille d'Orléans, qui a voté la mort du Roi, Louis Philippe s'est même brouillé avec son père à cette occasion, c'est une défaillance du Duc d'Orléans., qui s'en est repenti avant de mourir , lui qui à l'époque ne pouvait prétendre à rien . L'esprit de revanche des républicains nous a couté très cher, 70 et le reste, qu'il ne contamine pas la famille de France et ses soutiens à l'heure où le régime tourne à vide. Plus que jamais nous avons besoin de " Politique". **Henri** - vendredi 19 juin 2015

Un débat sur la légitimité

Précisément. Le néo-légitimisme est en bonne part le fruit d'un rejet du politique. L'un de ses plus brillants avocats, Stéphane Rials, avait qualifié le néo-légitimisme de démarche écologique ou patrimoniale. C'est même ainsi qu'il conclut son *Que sais-je?* sur le légitimisme : "Le but de ceux qui s'en réclament n'est probablement pas, à terme humain, la restauration monarchique [aveu de taille !]. Plus modestement, ils semblent soucieux de sauvegarder tout un pan de la mémoire nationale. A leur façon, ces blancs sont des verts, couleur qui ne saurait d'ailleurs leur déplaire [allusion aux couleurs du comte d'Artois ?], des écologistes, des écologistes de la tradition." Stéphane Rials, *Le Légitimisme*, PUF, collection *Que sais-je?*, 1983, p. 121. C'est clair : il s'agit d'une sortie pure et simple du politique. La restauration monarchique est renvoyée aux calendes grecques. Et l'on en prend son parti. Pire. On en est presque soulagé. Le programme de ce royalisme-là, c'est la République à perpétuité, et le doux plaisir d'évoquer entre soi le temps jadis et la royauté qui ne reviendra pas. Ce sont des royalistes pratiquants... mais non croyants ! Et encore... La pratique se réduit aux messes du 21 janvier, aux galettes des rois et aux conférences de quelques sociétés savantes. Ce royalisme-là meurt. Ne troublez pas son agonie. Il ne surnage et ne surnagera de tout ça que la répulsion à l'endroit des princes d'Orléans. Derrière le rejet des princes d'Orléans, il y a le rejet du politique. Le rejet de la politique comme souci, pour reprendre la formule de Boutang. Cette tendance était déjà latente dans le monde légitimiste du XIXe siècle. Nombre de royalistes ont enterré leurs espérances avec le noble prince qu'était le comte de Chambord. Le libéralisme réel ou supposé des princes d'Orléans de ce temps (1883) les y a puissamment aidés. Il faut le dire. D'où le désespoir politique pur et simple. D'où les rêveries survivantistes. D'où le ralliement au noble Don Carlos (celui du roman de Pierre Benoit). Ralliement qui embarrassait passablement ce dernier, qui était probablement le légitime successeur à la couronne d'Espagne (contre les ancêtres de Louis-Alphonse). En ce sens, il est inexact de faire remonter les Blancs d'Espagne aux prétentions françaises du duc de Ségovie (grand-père de Louis-Alphonse). Elles remontent à la mort du comte de Chambord (1883). Don Carlos fut (en France) un prétendant intermittent. Après lui son fils, puis frère, pareillement. Et la petite cohorte des Blancs d'Espagne s'étiola progressivement. Pendant ce temps, la grande majorité des légitimistes - du moins ceux qui, avant la lettre, considéraient que le désespoir en politique est une sottise absolue - s'étaient ralliés au comte de Paris de ce temps-là (1838-1894). Parmi eux, on comptait le comte de Mun (qui certes se rallia à la République à l'invitation du pape Léon XIII) et René de La Tour du Pin. Avec le pionnier du catholicisme social, ce royalisme-là (les Blancs d'Eu raillés par leurs adversaires) n'avait rien de l'orléanisme des banquiers de Juillet. Ce légitimisme-là - le légitimisme politique et social (pas le légitimisme mondain ou crépusculaire) - se reconnut dans le royalisme de Charles Maurras et de l'Action française. Ce dernier renouvelait le corpus doctrinal, et s'adressait aux intelligences plus qu'aux fidélités. Pour les intelligences humaines, pour les hommes de bonne volonté, la monarchie capétienne devenait à nouveau crédible. Contrairement à ce que l'on a trop souvent écrit, elle ne détruisait pas le royalisme de

Un débat sur la légitimité

fidélité, elle lui offrait au contraire une apologétique. Lorsque le deuxième comte de Paris (1908-1999) fit le choix de la rupture avec l'Action française (1937), il se libéra sans doute (ce qui était compréhensible) des lisières qu'on voulait continuer à lui imposer. Il désorienta surtout les meilleurs de ses fidèles. Et le prince ouvrit à terme la voie à un improbable retour des Blancs d'Espagne. Combien d'entre les fidèles du duc de Ségovie ou du duc de Cadix furent en effet (avant tout ?) des déçus du comte de Paris, bien plus que des héritiers d'une réelle continuité politique depuis Don Carlos ? On pourrait citer des noms. Les querelles dynastiques qui minent le petit monde royaliste, mais aussi et surtout la cause monarchique, ont pour cause non seulement les pathologies d'un royalisme a-politique, mais aussi (il ne faut pas le cacher) les orientations aventureuses prises en son temps par un prince légitime. **Saint-Priest** - lundi 22 juin 2015

Les derniers commentaires ajoutés à ce débat m'ont intéressé. Spécialement ceux d'Henri et Saint-Priest qui connaissent la question. Il se confirme en effet que les partisans des princes espagnols ignorent presque totalement l'histoire des Bourbons d'Espagne. Le débat serait dérisoire - comme le pense Catoneo - si - comme le pense Anatole - l'idée monarchique n'avait pas un besoin absolu d'incarnation. Ce qui suppose de trancher la question en matière dynastique. **Bernard Jaquier** - vendredi 19 juin 2015

